



Club France 2024





PRESENTATION DU CLUB FRANCE



AU CŒUR
DES JEUX
LE CŒUR
EN BLEU





LE CLUB FRANCE EN 2024

En 2024, la France entière vivra au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pour la première fois, les athlètes olympiques et paralympiques français, unis au sein de la même équipe, seront célébrés dans un seul lieu situé au parc de La Villette, le Club France.

Plus qu'une fan zone, il sera le cœur battant de l'équipe de France et vibrera à chacune des émotions sportives que ses athlètes nous proposeront.

Ouvert sur la ville, non loin des sites majeurs des Jeux, le Club France nous promet une célébration hors norme des athlètes français.

La Grande Halle et ses extérieurs semblent avoir été conçus pour accueillir un tel événement. En 2024, La Villette sera l'écrin des athlètes français qui, génération après génération, attendaient ce moment depuis un siècle. Le voilà qui arrive.

CLUB FRANCE

LA PLUS GRANDE FAN ZONE DES JEUX SE PRÉPARE

900
athlètes

UNE DÉLÉGATION
OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

RECORD



LE SEUL LIEU DE
CÉLÉBRATION

DE TOUTES LES MÉDAILLES FRANÇAISES

**700
000**

PERSONNES ATTENDUES
SUR LA DURÉE DES JEUX



1 Club France

2 événements, 2 institutions

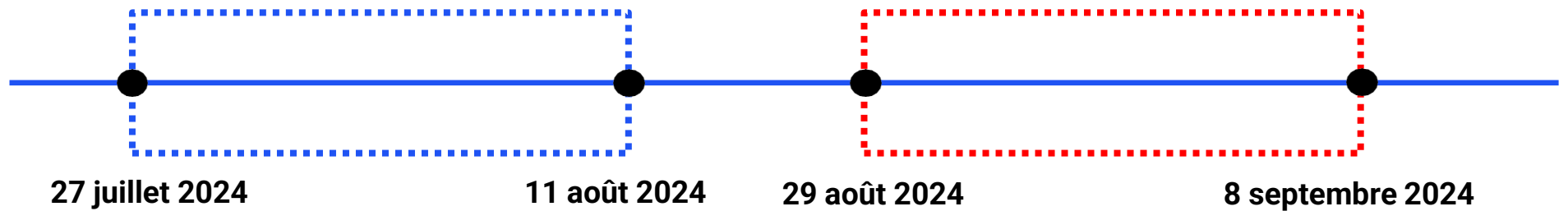
Pendant les Jeux Olympiques, la constitution et la direction de l'équipe de France est sous la responsabilité du **CNOSF**. Pendant les Jeux paralympiques, le **CPSF** porte à son tour cette mission de constituer et diriger l'équipe de France.



Jeux Olympiques



Jeux Paralympiques



Le concept

La célébration

Tous les jours. Que vous ayez suivi la médaille d'un athlète depuis le stade, derrière votre télévision ou dans une fanzone, c'est au Club France que vous pourrez l'acclamer.

L'adn sport

Au Club France 2024, le sport relie tout. Du matin au soir, la diffusion des épreuves, les rencontres avec les athlètes, les animations et démonstrations sportives rythmeront la vie des pelouses du Parc de la Villette et de la Grande Halle.

L'impact social

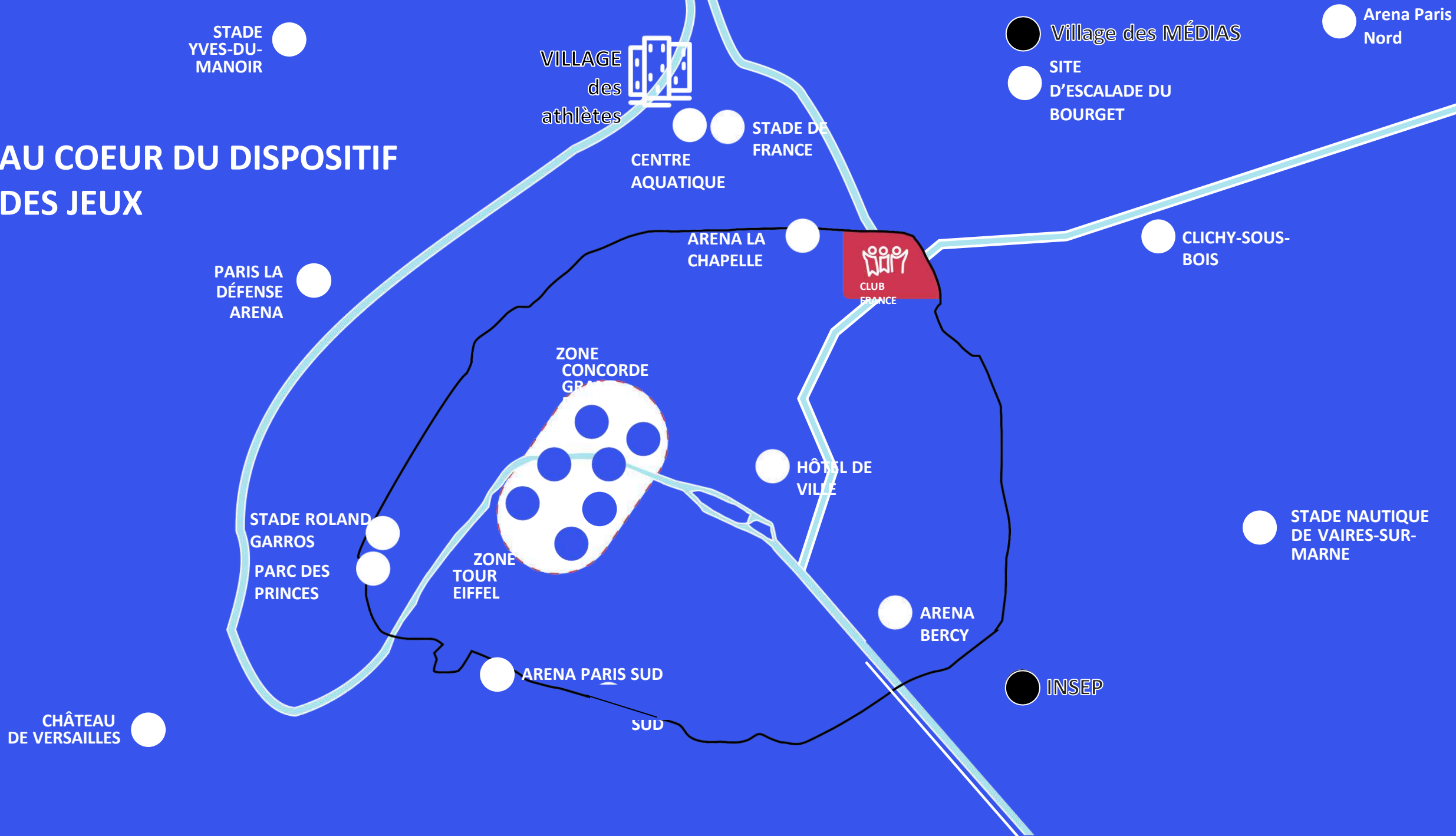
Les Jeux olympiques et paralympiques sont utiles s'ils laissent une trace positive dans la société qui les accueille. Le Club France 2024 exprimera tous les potentiels du sport grâce à des expositions, des rencontres, des démonstrations et à la mise en valeur des plus beaux projets dans le champ du sport permis par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

La culture au cœur du concept

Le parc de la Villette est un lieu de création. C'est pourquoi le Club France accueillera concerts, performances artistiques, œuvres et artistes tous les jours, pour une expérience complète.

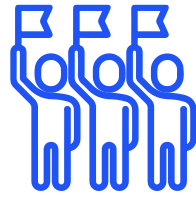


AU COEUR DU DISPOSITIF DES JEUX



LE CLUB FRANCE EN 2024

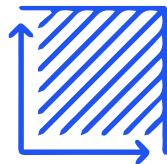
Un dispositif exceptionnel



Seule fan zone dédiée
à l'Equipe de France olympique et paralympique

700
000

personnes, la plus grande zone de célébration
des Jeux Olympiques et Paralympiques



40 000m²
un dispositif de célébrations et d'animations inégalées



10h00 – 2h00*
* fermeture de la fan zone extérieure à 23h pendant la période Olympique.



CNOSF
du 27 juillet au 11 août 2024
dans la Grande Halle et sur les
pelouses attenantes
(40 000m²)



CPSF
du 29 août au 8 septembre 2024
dans la Grande Halle
(15 000m²)



LA GRANDE HALLE



Célébration des médaillés et des membres de l'Équipe de France
Showcasing partenaires
Espaces de **réceptions VIP**



LA FAN ZONE



Diffusion en direct des rencontres olympiques et paralympiques de l'Équipe de France



L'ESPACE D'ANIMATIONS SPORTIVES



Animations sportives proposées par les fédérations françaises Olympiques et sportives

Les festivités de la Grande Halle

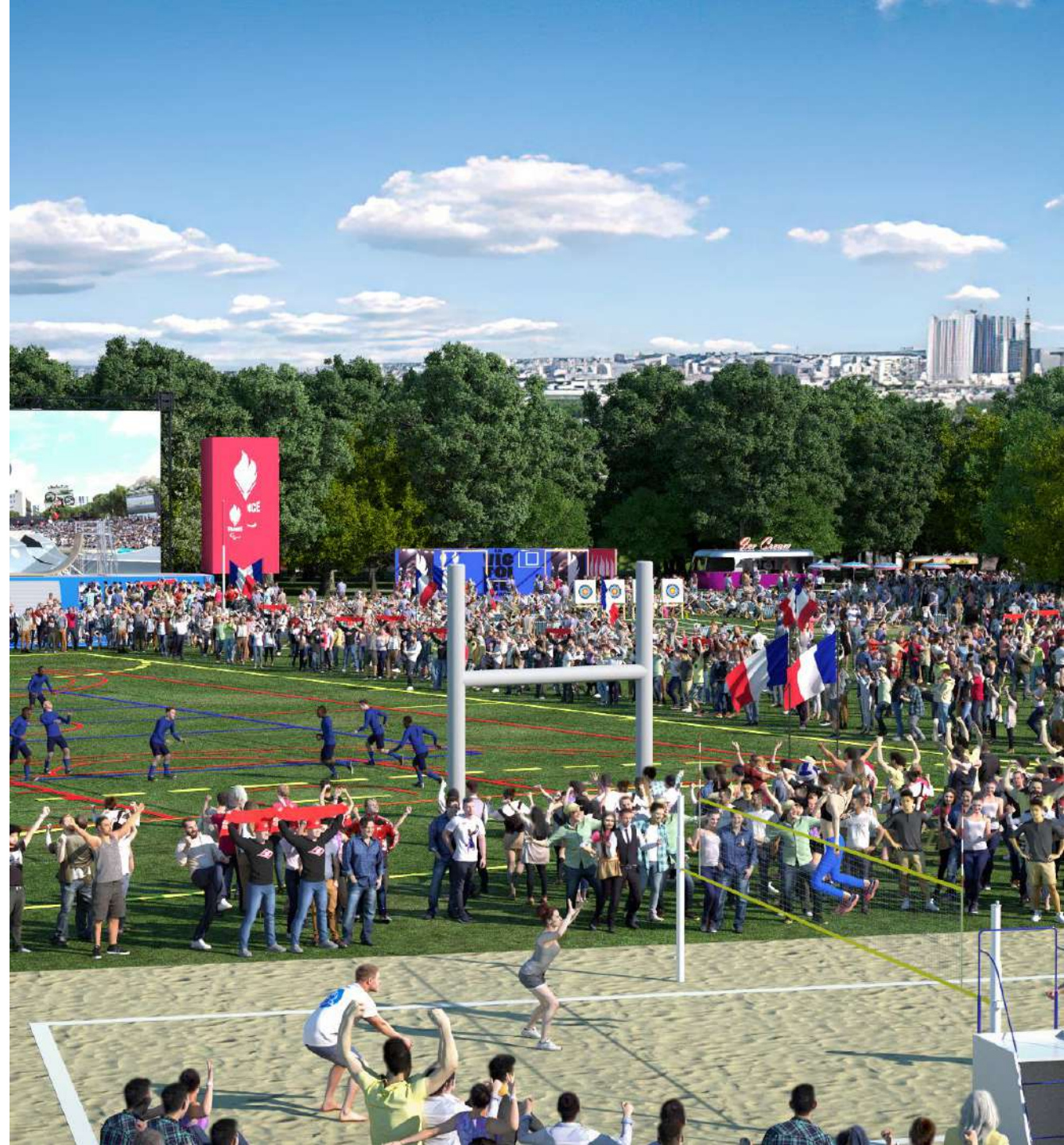
- Celebration des athlètes
- Programmation musicale
- Concerts et DJ



L'espace d'animations sportives

Notre challenge est de livrer à l'extérieur un très grande zone aménagée (40 000m²) qui soit fonctionnelle et esthétique. L'enjeu est grand car cela nécessite de très nombreux aménagements techniques pour l'accueil des structures sportives des fédérations, et pour l'aménagement des terrains multisports, ainsi que pour la scène et les écrans géants.

- Une quinzaine d'animations par jour
- Présence de 110 fédérations olympiques et sportives
- Transmission en direct des épreuves





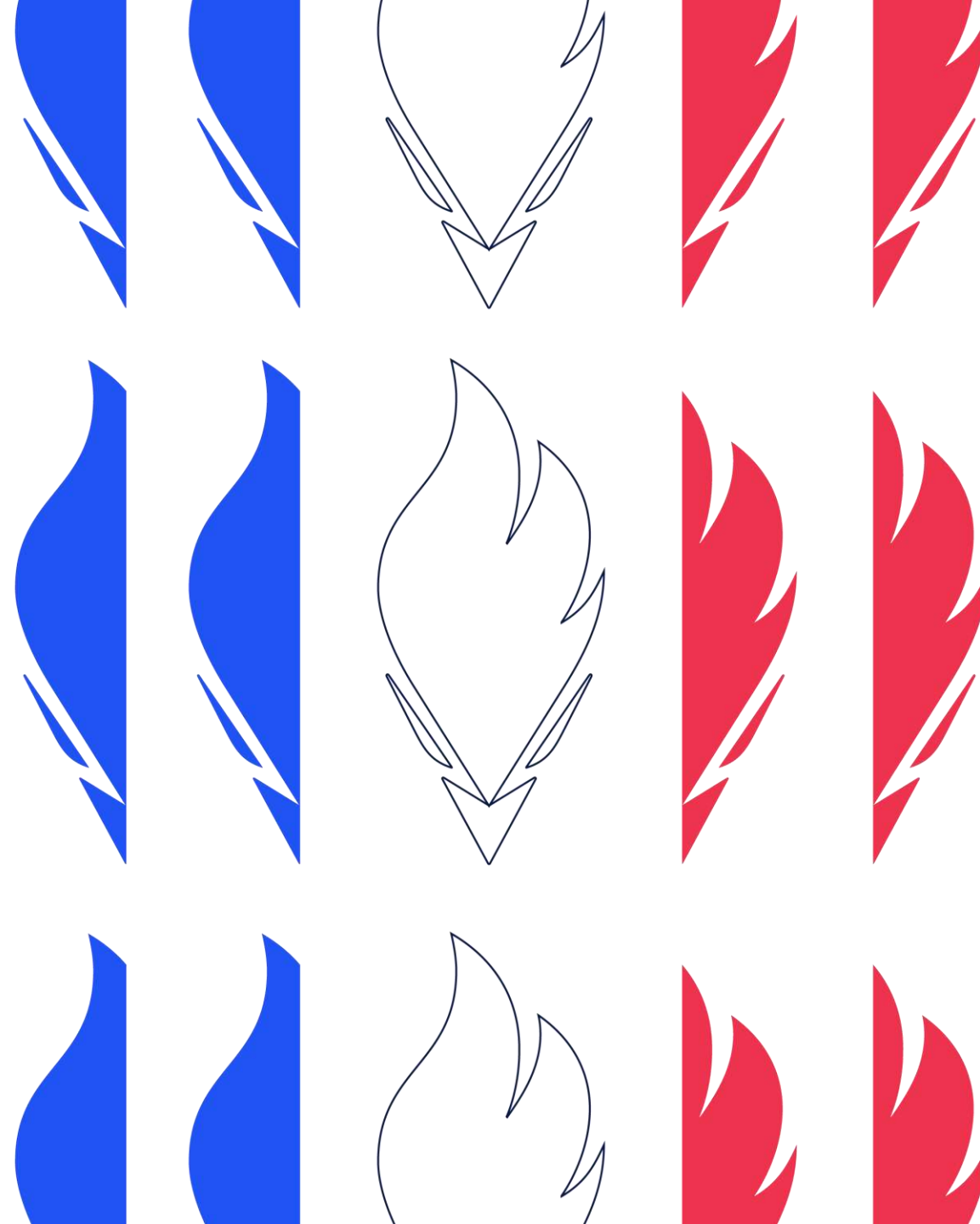
LES VOLONTAIRES



02 LES VOLONTAIRES

UNE EQUIPE DE 1000 VOLONTAIRES OLYMPIQUES ET 1000 VOLONTAIRES PARALYMPIQUES

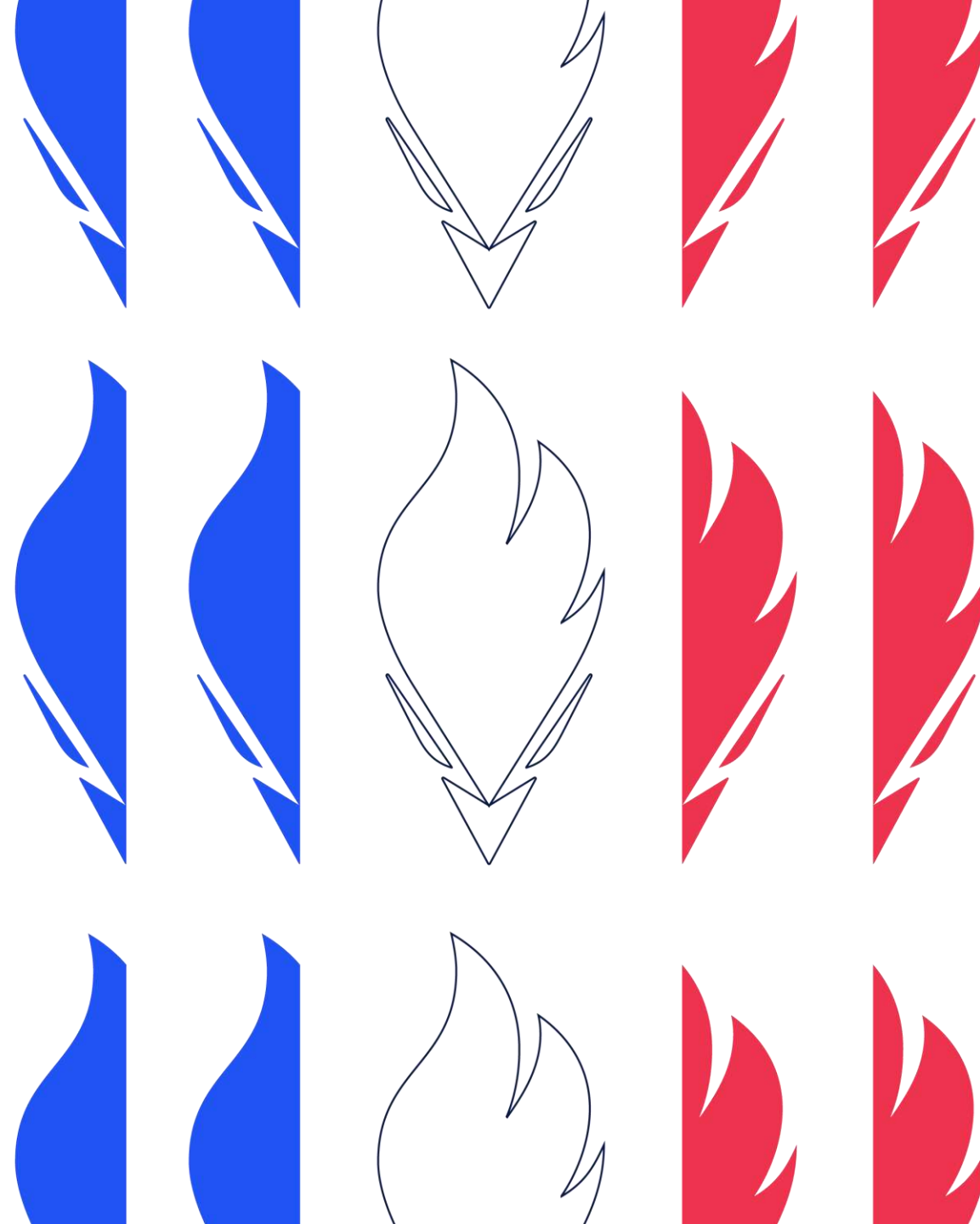
- Un programme de volontaires, en soutien opérationnel du CNOSF et du CPSF dans le déploiement et l'animation du lieu
- Des missions au cœur du Club France
- Plusieurs secteurs de missions identifiés :
 - ✓ Accueil
 - ✓ Orientation
 - ✓ RSE
 - ✓ Hospitalités
 - ✓ Programmation
 - ✓ Protocole
 - ✓ Communication



02 LES VOLONTAIRES

L'AMBITION DE RECRUTEMENT DU CNOSF ET DU CPSF

- La parité
- L'inclusion des personnes en situation de handicap
- La diversité
- La priorisation des acteurs du Mouvement sportif et son écosystème



02 LES VOLONTAIRES



1000
personnes

recrutés durant la période
Olympique

1000
personnes

recrutés durant la période
Paralympique

8h

Maximum de mission par jour
durant la période Olympique
(présence de 9h sur site)

6h

Maximum de mission par jour
durant la période Paralympique
(présence de 7h sur site)

15 jours

Minimale de disponibilité pour
candidater durant la période
Olympique

6 jours

Minimum de disponibilité pour
candidater durant la période
Paralympique

18
ans

comme âge minimal pour
candidater

02 LES VOLONTAIRES

LES CRITERES DE CANDIDATURE

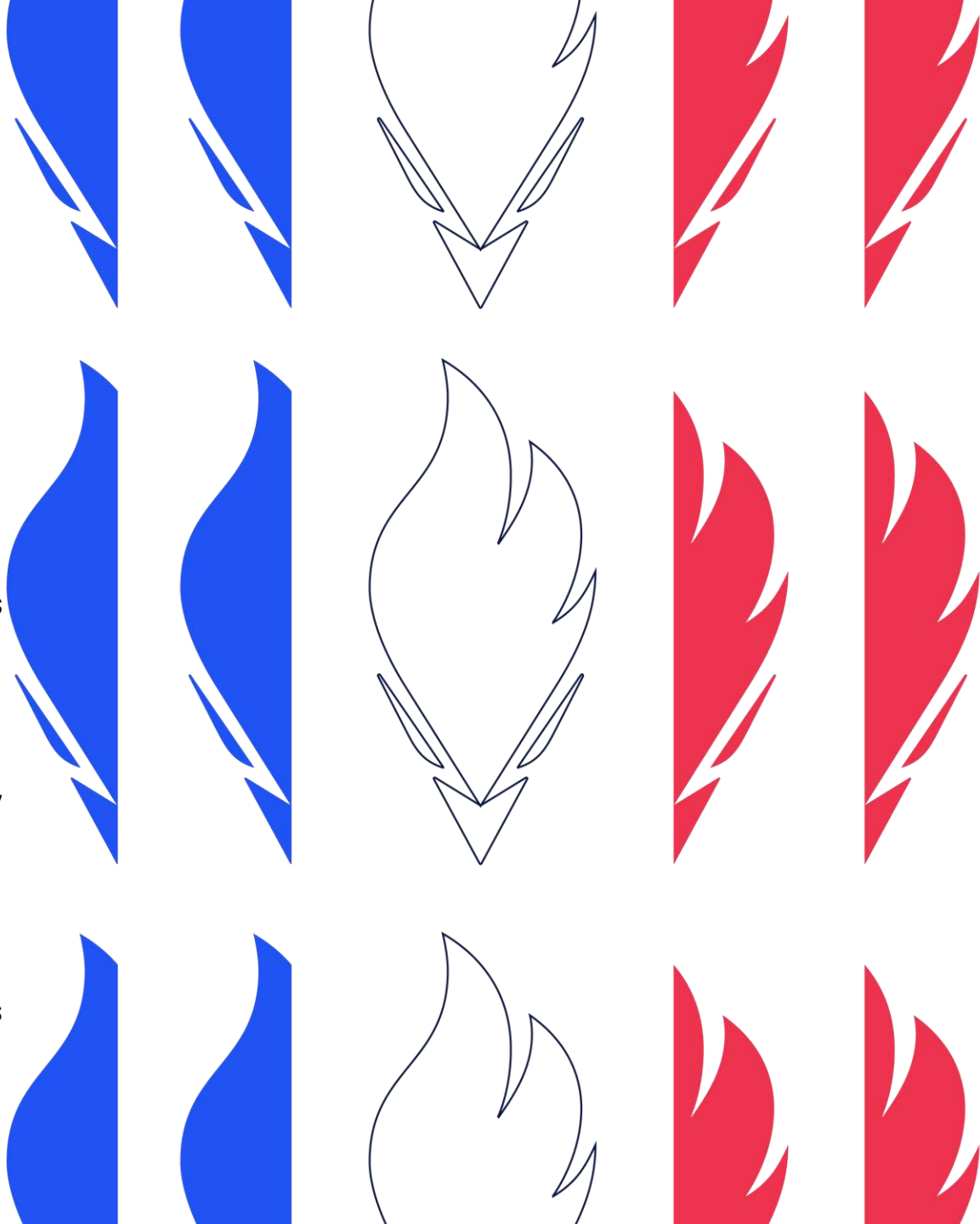
- 18 ans au 1^{er} janvier 2024
- Maîtrise du français (une langue étrangère et/ou la langue des signes sera un plus)
- Autorisations nécessaires pour résider sur le territoire français
- Être licencié au sein d'une fédération membre du CNOSF ou du CPSF
- Ne pas être engagé comme bénévole sur toute autre activité pendant les périodes concernées

PERIODE OLYMPIQUE

- Disponibilité d'au moins 15 jours sur la période des Jeux Olympiques (entre le 27 juillet et le 11 août 2024)

PERIODE PARALYMPIQUE

- Disponibilité d'au moins 6 jours consécutifs sur la période des Jeux Paralympiques (entre le 29 août et le 8 septembre 2024)

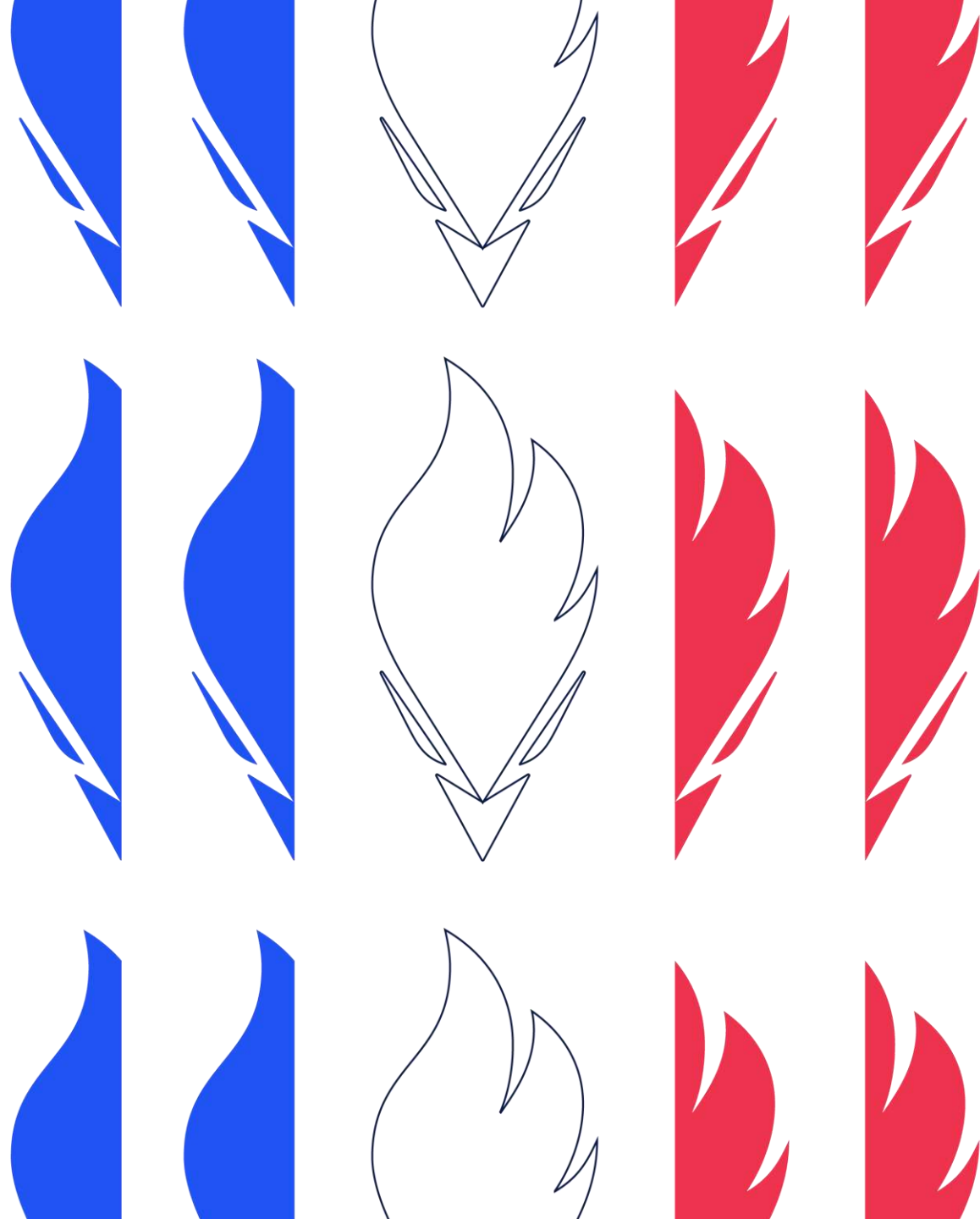




02 LES VOLONTAIRES

LES CRITERES DE SELECTION

- Profil et expérience du candidat
- Soumission de la candidature
- Signature de la Charte du volontaire Club France Olympique et Paralympique
- Absence d'avis défavorable après criblage



02 LES VOLONTAIRES

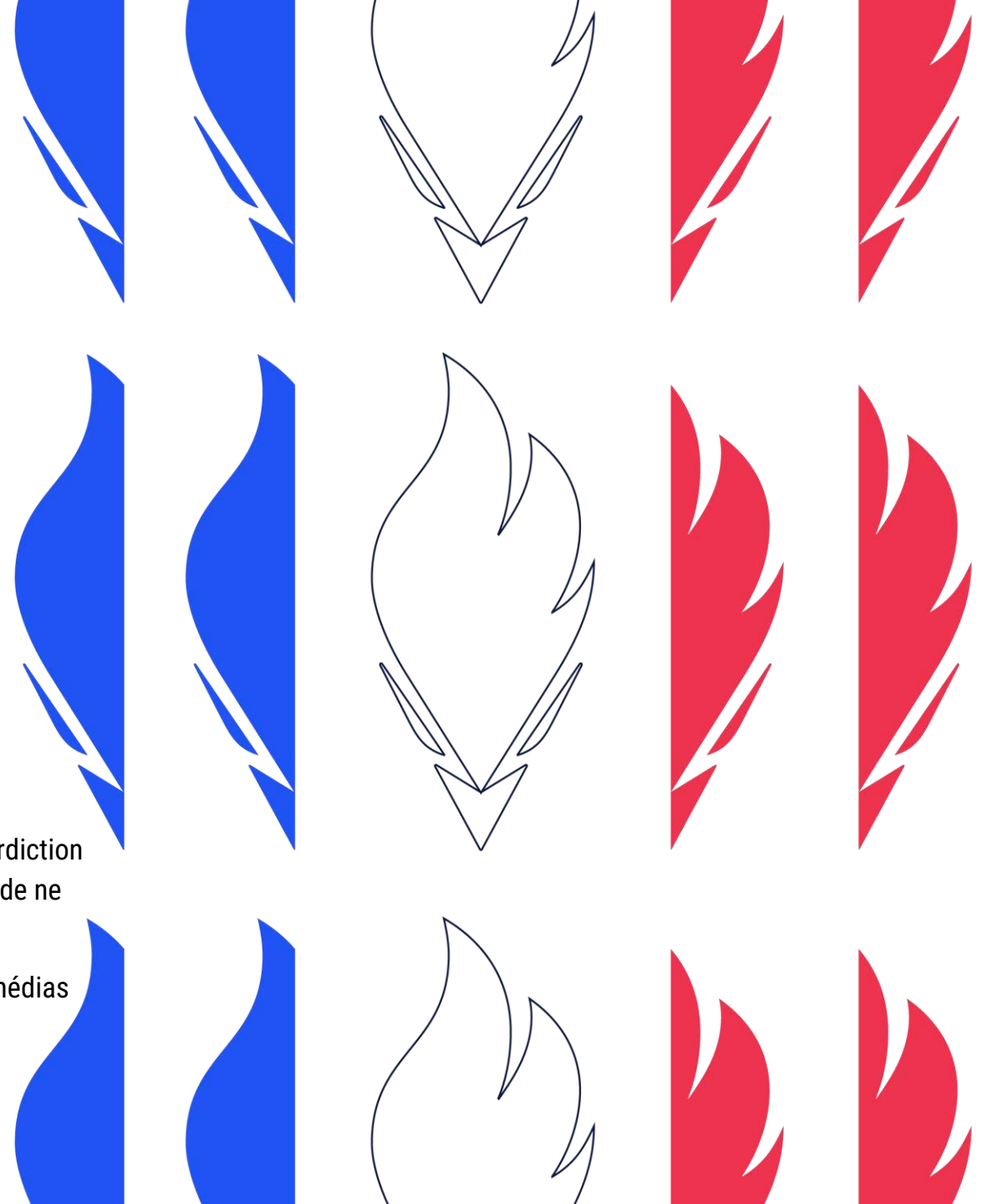
DROITS, DEVOIRS ET GARANTIES DES VOLONTAIRES

DROITS

- Droit de retirer son engagement à tout moment
- Bénéficiaire d'informations/formations appropriées
- Accord préalable sur l'affectation des missions

DEVOIRS

- Adhésion à la vision et aux valeurs du CNOSF et du CPSF
- Présence aux sessions d'informations/formations
- Respect de l'ensemble des consignes relatives à la sécurité et l'organisation
- Diffusion d'une image positive du Club France
- Adhésion à la charte du volontaire du Club France, et notamment sa partie relative à l'interdiction de parier sur les compétitions sportives des Jeux Olympiques et Paralympiques et au fait de ne tirer ou tenter de tirer aucun avantage matériel ou immatériel
- Réserve et discrétion dans l'exercice de sa mission, notamment vis-à-vis, athlètes, staff, médias ou toute personnalité rencontrée dans l'exercice de sa mission



02 LES VOLONTAIRES

DROITS, DEVOIRS ET GARANTIES DES VOLONTAIRES

GARANTIES

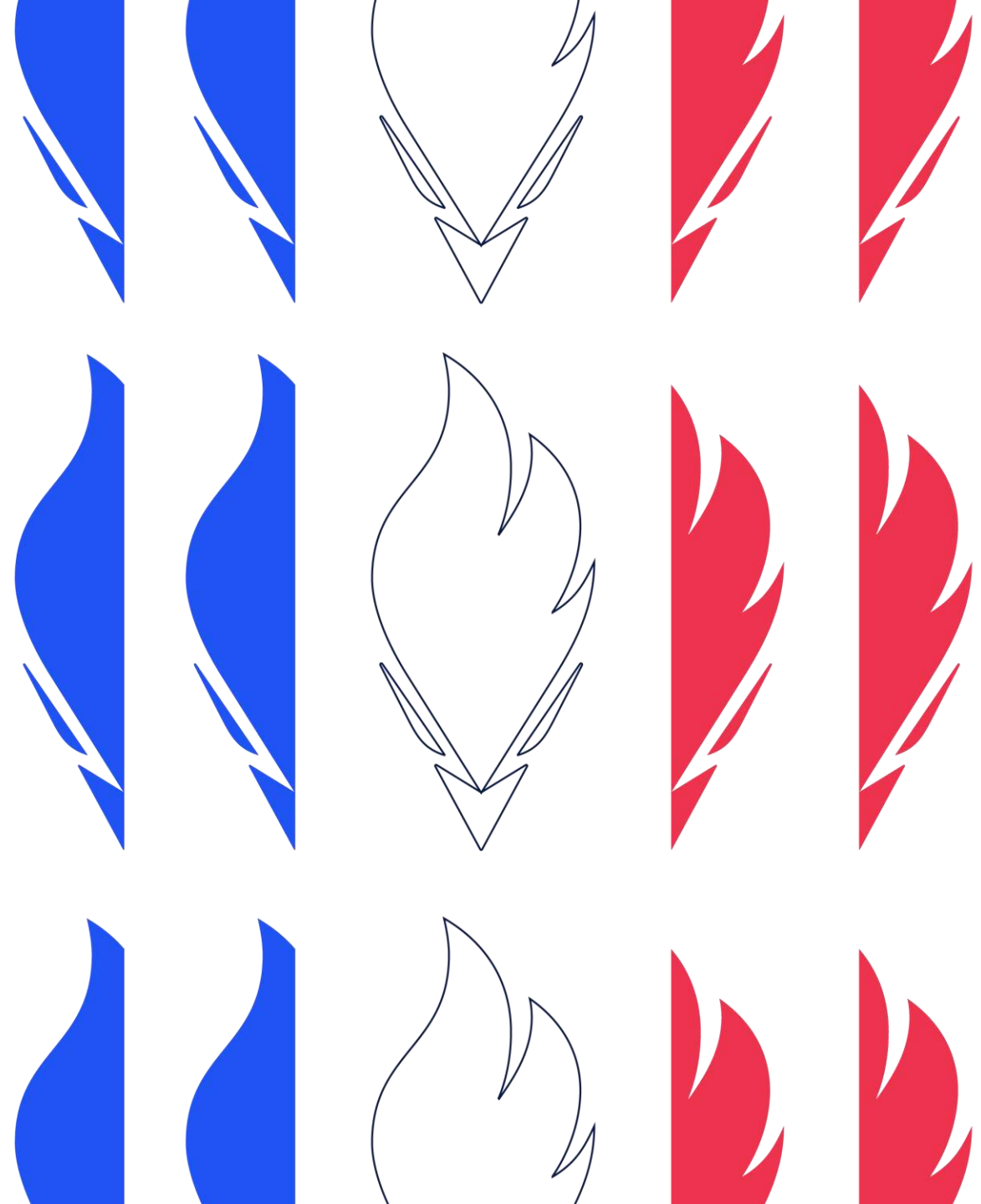
- Coordination des volontaires par des chefs d'équipes
- Assurance (responsabilité civile et risque accident)
- Intervention systématique d'une personne désignée et habilitée par le CNOSF ou le CPSF pour la résolution d'une éventuelle difficulté
- Protection des données personnelles

PERIODE OLYMPIQUE

- **8h par jour** de mission maximum (9h de présence sur site)
- **1 jour** de repos par semaine
- Missions qui ne débutent pas avant 7h et ne terminent pas après minuit

PERIODE PARALYMPIQUE

- **6h par jour** de mission maximum (7h de présence sur site)
- **1 jour** de repos par semaine



02 LES VOLONTAIRES

UNIFORMES & SERVICES

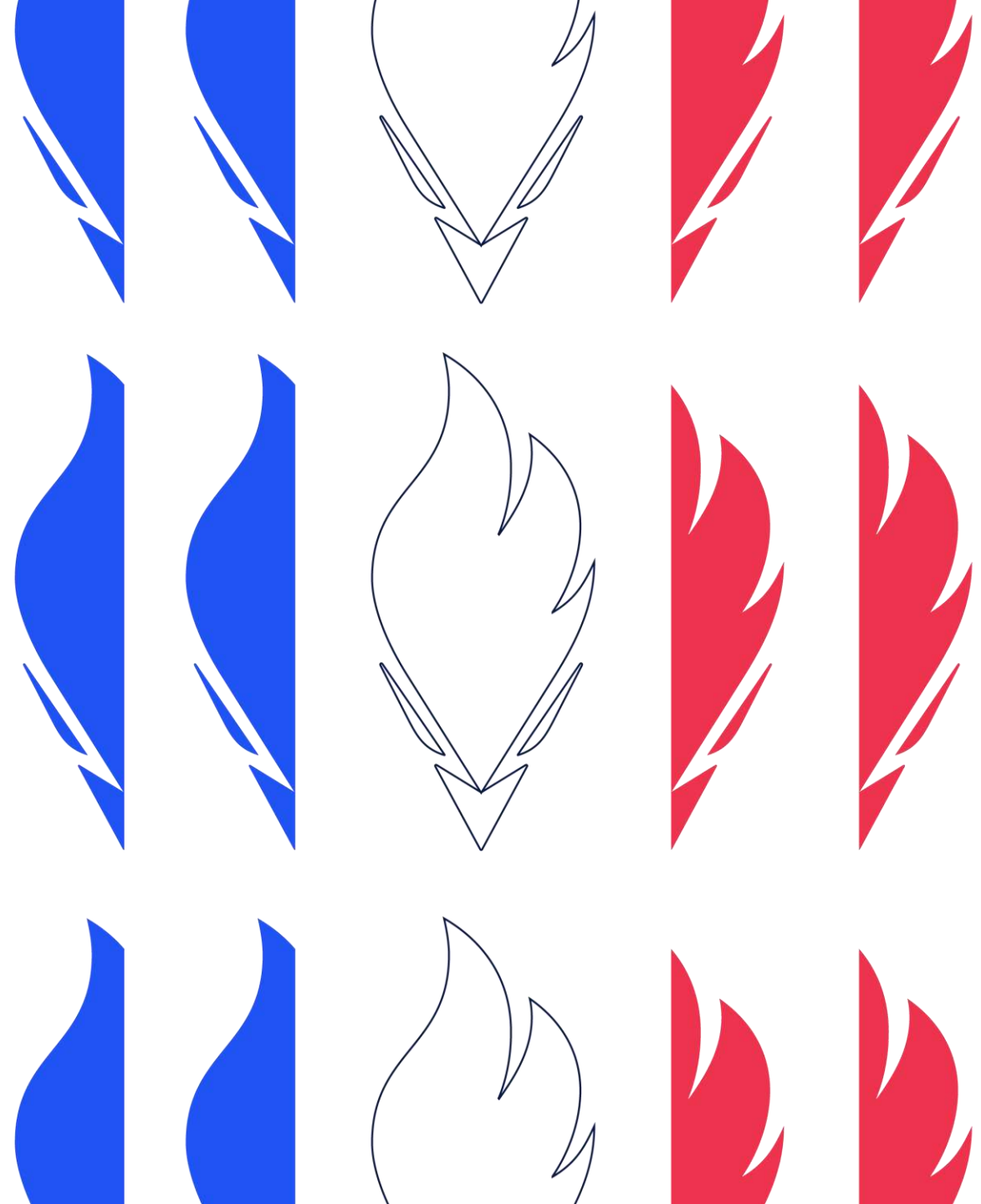
PERIODE OLYMPIQUE

- 1 uniforme Club France
- 1 repas par jour de mission
- Prise en charge des transports en commun les jours de mission (1 aller-retour entre l'hébergement en Ile de France et le Club France)

PERIODE PARALYMPIQUE

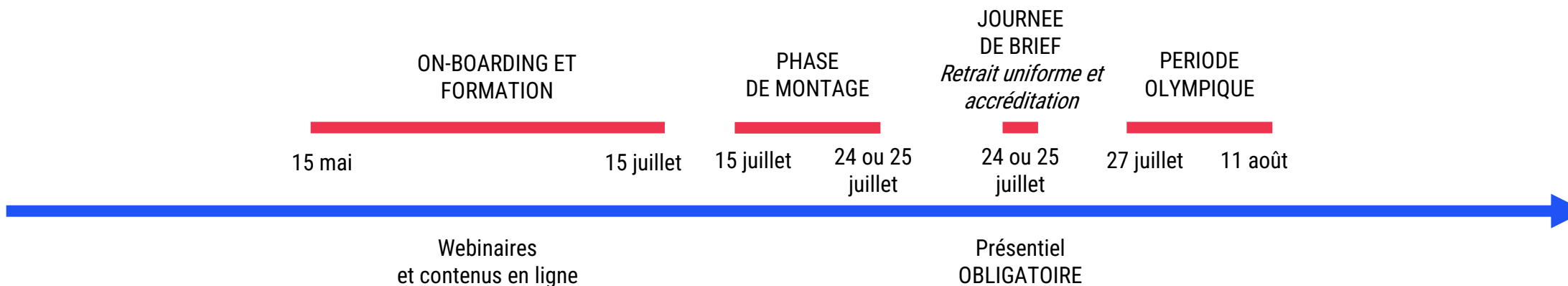
- 1 uniforme Club France
- 1 repas par jour de mission
- Prise en charge des transports en commun les jours de mission (1 aller-retour entre l'hébergement en Ile de France et le Club France)

Le transport hors Ile de France et l'hébergement ne seront ni assurés ni pris en charge.

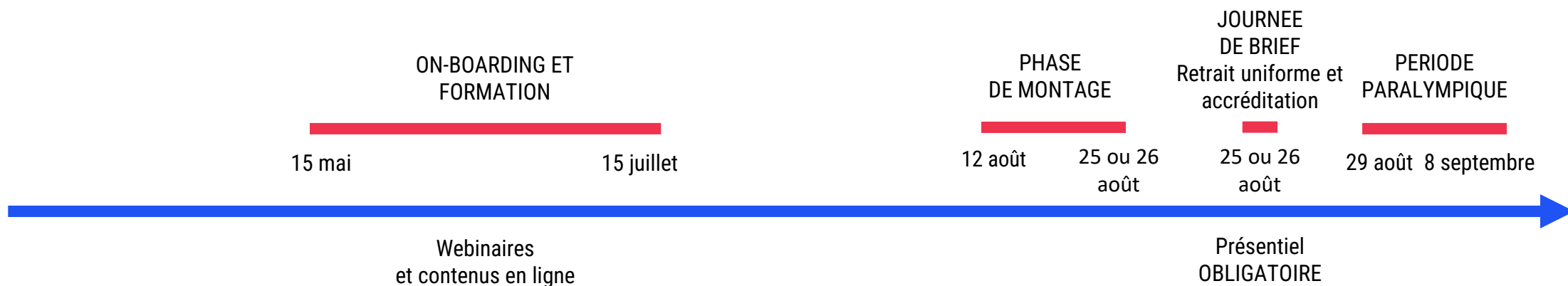


LES VOLONTAIRES

LE PARCOURS DU VOLONTAIRE POUR LA PERIODE OLYMPIQUE



LE PARCOURS DU VOLONTAIRE POUR LA PERIODE PARALYMPIQUE





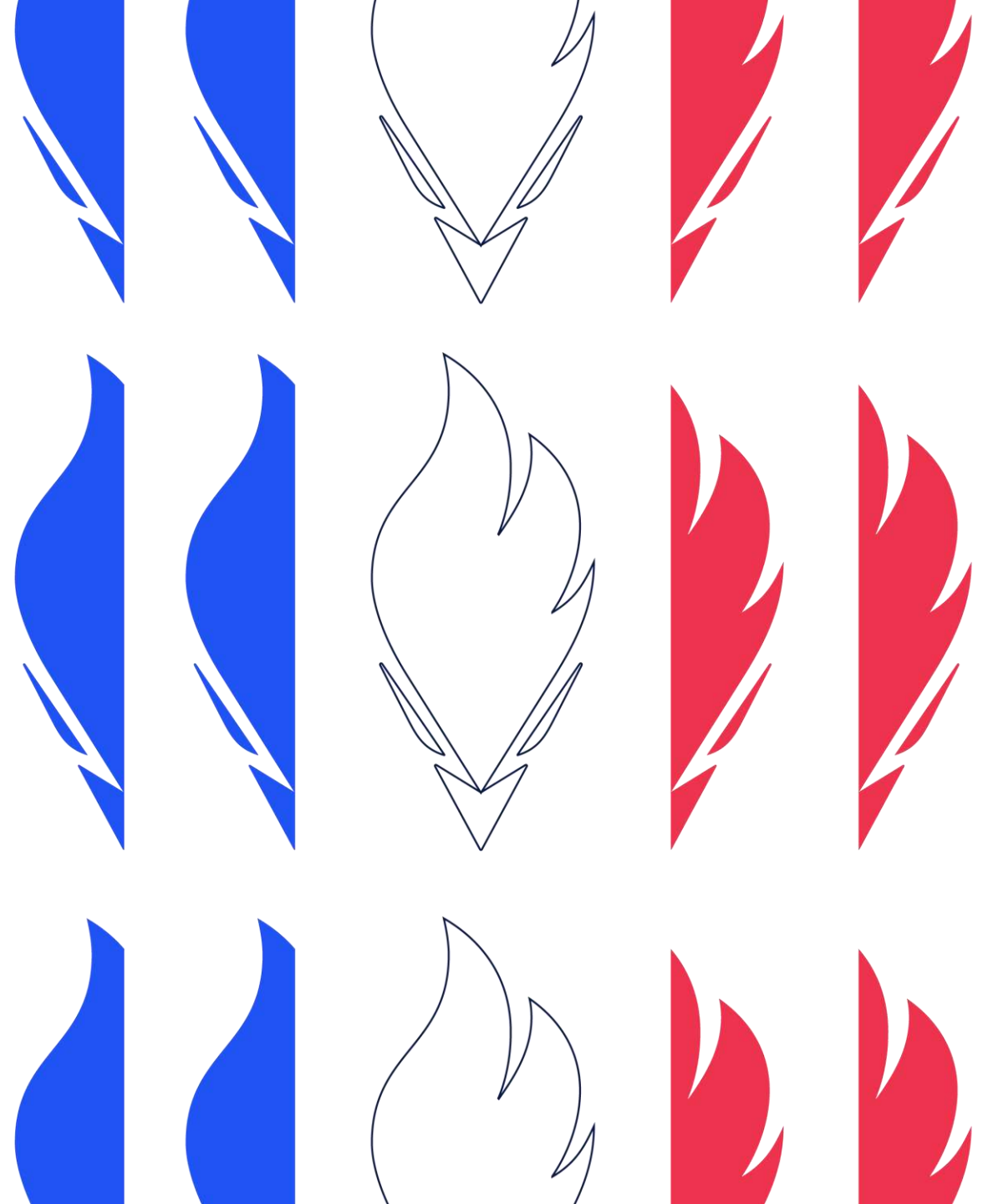
LA STRATEGIE D'APPEL A CANDIDATURES



02 LES VOLONTAIRES

LE SOUHAIT D'ASSOCIER L'ECOSYSTEME DU CNOSF ET DU CPSF

- Rendre acteur les membres, structures déconcentrés et partenaires du CNOSF et du CPSF dans l'identification des volontaires du Club France
- Ouvrir le programme de volontaires aux populations de l'écosystème du mouvement sportif, valoriser ses acteurs et leur faire vivre une expérience unique

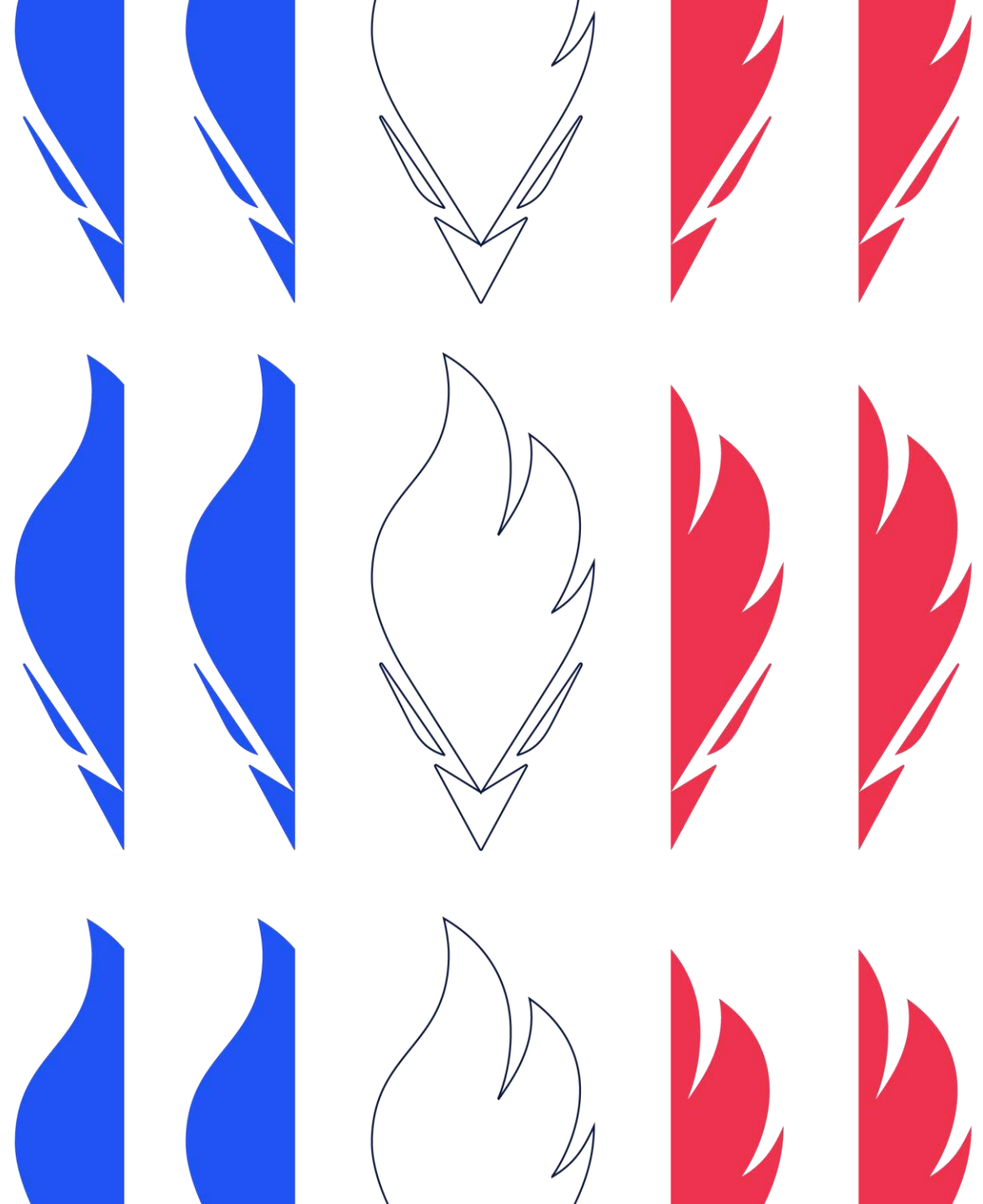


02 LES VOLONTAIRES

UNE PHASE D'IDENTIFICATION EN PLUSIEURS ETAPES

- Attribution aux parties prenantes d'un nombre de postes : il s'agit du nombre maximal de personnes identifiées par cette partie prenante pouvant être retenues - **uniquement pour le CNOSF**
- Remontée d'une liste de pré-candidats avant le 23 mars 2024, et dans le respect de l'ambition de l'appel à candidatures du CNOSF et CPSF :
 - **pour la période Olympique :**
auprès de l'adresse mail : volontairesclubfrance@cnosf.org
 - **pour la période paralympique :**
auprès de l'adresse mail : volontairesclubfrance@france-paralympique.fr
- Communication du CNOSF et du CPSF auprès des candidats, pour acte officiel de candidature via la plateforme dédiée
- Etude des candidatures par le CNOSF et le CPSF, jusqu'au 23 avril
- Communication auprès des candidats après le 23 avril*

**les profils des candidats retenus seront soumis à une phase de criblage par la Préfecture pouvant entraîner un refus de leur intégration au programme de Volontaires*



02 LES VOLONTAIRES

LE CALENDRIER DE SELECTION



PHASE DE REMONTEE DES
PRE-CANDIDATURES PAR LES
PARTIES PRENANTES

23 février

23 mars

ETUDE DES
CANDIDATURES

7 avril

23 avril

RETOUR AUPRES DES
CANDIDATS

15 mai

15 mars

7 avril

PHASE DE CANDIDATURE

ICI
RE
VE
ME



Pour toutes questions, sur la période :

Olympique

volontairesclubfrance@cnosf.org

Paralympique

volontairesclubfrance@france-paralympique.fr